

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2020-030

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2020

**Objet : Adoption d'un catalogue de service 1G Eure
Normandie Numérique.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu la délibération du comité syndical du 23 septembre 2014 autorisant le Président à signer le marché d'exploitation 2019-006 « Maintenance FO 1G & Hertzien » ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2020 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'adoption d'un catalogue de services pour la commercialisation du réseau de fibre de 1^{ère} génération.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 29
- Collège Conseil Départemental : 21
- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 28 septembre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

